



CÔTE DE JADE
ATHLETIC CLUB

LA CHARTE DU JEUNE ATHLÈTE ET DE SES PARENTS AU CJAC

PARENTS ET ENFANTS AUTOUR D'UNE MÊME CHARTE

Au-delà de garantir l'accès des enfants et des jeunes à la pratique athlétique, le CJAC veut s'engager dans le message éducatif que porte le sport.

Pour que ce message soit efficacement relayé, l'exemple et le soutien des parents sont indispensables. Ces derniers seront sollicités pour assurer la vie du club. (déplacements sur les compétitions, aide sur les manifestations club, etc.)

L'ATHLÈTE S'ENGAGE À :

- Dire bonjour et au revoir aux entraîneurs
- Être poli avec tous
- Respecter les autres et le matériel (participer à son rangement,...)
- Respecter les horaires et venir régulièrement aux entraînements (s'excuser d'un éventuel retard)
- Attendre calmement le début de l'entraînement **au niveau des vestiaires** pour des raisons de sécurité
- Participer **aux épreuves obligatoires** inscrites au calendrier sportif du club (***participation au minimum à 3 compétitions hivernales et 3 estivales ou 6 compétitions sur toute la saison***) ***en donnant priorité aux championnats départementaux et compétitions par équipe***)
- Respecter l'encadrement lors des déplacements (chauffeurs, entraîneurs, organisateurs de la compétition, ...).
- Donner une bonne image du club
- Toujours donner le meilleur de soi-même à l'entraînement et en compétition, être à l'écoute et à respecter les consignes de son entraîneur.
 - Si il le souhaite, suivre la formation de jeune juge officiel pour être jury dans différentes compétitions (jeunes ou adultes) (*voir avec les entraîneurs*)

LES PARENTS RECONNAISSENT QUE :

- Les intervenants sont des bénévoles qui donnent de leur temps pour entraîner leur enfant et s'engagent à les respecter, soutenir
- Le club n'est pas une garderie donc athlète et parents doivent s'investir un minimum en fonction de leur possibilité

LES PARENTS S'ENGAGENT À :

- Accompagner leur enfant au point de rendez-vous donné (entraînement, compétition) et **vérifier que l'entraîneur soit bien présent avant de laisser leur enfant**
- Venir chercher leur enfant dès la fin de l'entraînement, à **l'horaire précis** de la fin de l'entraînement.
- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité de leur enfant et à prévenir en cas d'absence, blessures pour les compétitions et entraînements
- Assurer les déplacements lors des compétitions et accepter que leur enfant soit transporté par d'autres personnes. *(Si ce n'est pas le cas, ils assureront systématiquement les déplacements de leur enfant)*
- Lors des déplacements, avoir une conduite en bon père de famille et de respecter la législation du code de la route
- Soutenir les dirigeants du club en participant à la vie du club en tant que bénévole lorsqu'il y a des sollicitations.

Dans le cas de manquement à ces règles, le CJAC n'acceptera pas le renouvellement de la licence de l'athlète pour la saison suivante et la caution ne sera pas rendue en fin de saison.

date et signature de l'athlète :

date et signature des parents :

La famille veillera à en conserver une copie